

2026 DFPE 142 - Subventions (100 150 euros) et conventions à cinq associations, pour leurs actions visant à renforcer les liens parents-enfants et à favoriser les échanges entre pairs dans les 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris porte une politique ambitieuse en direction des familles, en développant une offre variée, adaptée aux besoins et aux spécificités de chacune d'elles. Paris présente de nombreux atouts pour accompagner les parents et les enfants de tous âges et leur offrir un environnement de qualité (densité et qualité des services publics, vie associative riche et diversifiée, maillage des transports, etc.).

Une attention toute particulière est portée à toute forme d'aide ou d'intervention visant à accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants et à subvenir à l'ensemble de leurs besoins éducatifs, affectifs, scolaires, culturels, sociaux et sanitaires. Ces actions de soutien à la parentalité peuvent prendre diverses formes, mais convergent toutes vers un même objectif de bien-être et d'épanouissement familial.

Aussi, pour l'année 2026, il vous est proposé d'accorder une subvention à cinq acteurs associatifs dont les projets visent à renforcer les liens parents-enfants :

L'association « Mosaïques 9 » (9e) pour son projet « Familles en dialogue », qui permet aux mères du quartier d'échanger sur des sujets tels que la relation à l'école, les devoirs, l'usage des écrans, la communication parent-enfant, l'adolescence, etc. Le groupe de parole alterne temps de parole libre et séances thématiques. En 2025, le groupe de parole était composé de 9 femmes.

L'association « Les Pâtes au beurre – association en faveur de la recherche, la promotion et la prévention de la santé psychique » (10e) a créé un Centre Ressources de la Famille situé dans le 10e arrondissement. Elle y propose des accueils collectifs de soutien psychologique, selon le concept « Les Pâtes au Beurre » : anonyme, gratuit et sans rendez-vous. Il s'agit de permanences hebdomadaires où les familles échangent autour de leurs préoccupations, entre parents et avec des professionnels de santé expérimentés (psychologues,

psychiatres, psychomotriciens). Ces permanences se tiennent dans les locaux de l'association situés 140 rue du Faubourg Saint-Martin (10e) et à Little Villette, au sein du Parc de la Villette (19e). L'association souhaite développer une nouvelle permanence à la Maison des Histoires (6e), lieu porté par l'École des loisirs, à destination des familles hébergées par Emmaüs.

En 2025, le Centre Ressources de la Famille Les Pâtes au beurre a accueilli 375 familles, dont 425 parents et 260 enfants.

L'association « École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France » (EPE) (11e), pour les deux projets suivants :

1/ « Développer les échanges entre parents et réseaux de pairs » / « Parents Parisiens »

L'association met en place et anime des groupes de parole et d'échange entre parents sur l'ensemble du territoire parisien. Les différentes actions du projet sont proposées « in situ » dans des bibliothèques, des groupes scolaires et des centres Paris Anim' fréquentés par les familles dans les différents arrondissements parisiens.

En 2025, l'association a collaboré avec 42 structures, dont une dizaine de nouvelles. L'action a bénéficié à 615 personnes. Les thématiques abordées ont concerné les tout-petits, les enfants et les adolescents. L'association observe une demande accrue des parents sur les thèmes de l'épuisement parental et de l'usage du numérique. Les questions de genre et de multilinguisme en famille ont également été plébiscitées.

2/ L'animation de son « Café des Parents », dont l'accueil est situé au 164 boulevard Voltaire (11e). Il partage ses locaux avec le Lieu d'Accueil Enfants Parents. L'association propose aux parents des rencontres thématiques ainsi que des permanences juridiques tenues par des professionnels. En 2025, l'activité du Café des Parents a permis de toucher 728 personnes. Parmi ces participants, 90,5 % sont des parents, 5,5 % des grands-parents et 4 % des jeunes âgés de moins de 20 ans et plus. On dénombre 643 participants aux groupes d'échanges entre parents portant sur l'arrivée de l'enfant, l'accompagnement à la scolarité, l'adolescence, etc. ; 197 parents ont participé aux ateliers sur les gestes de premiers secours, la communication non-violente, etc. Les permanences juridiques ont accueilli 150 personnes. La conférence sur les violences sexuelles et les troubles alimentaires, en présence d'un docteur en neurosciences et sexologie, a accueilli 30 personnes.

L'association « PAPOTO – Parentalité Pour Tous » pour son projet visant à sensibiliser les familles vulnérables, isolées ou éloignées des dispositifs de soutien aux besoins fondamentaux du jeune enfant, dans une perspective de prévention précoce des troubles et retards de développement. L'association propose de mettre en place une cinquantaine d'ateliers de guidance parentale auprès d'un public en situation d'errance, hébergé en hôtel social ou dans des centres d'hébergement d'urgence et centres d'hébergement et de réinsertion sociale. Elle prévoit notamment d'organiser des ateliers avec l'association Aux captifs la libération (9e), au centre d'hébergement d'urgence avec

Horizon femmes (18e), à l'association Espace 19 (19e) et au centre d'hébergement d'urgence Soleil (20e). En 2025, 130 parents d'enfants âgés de moins de six ans ont participé à l'action. L'association a proposé 59 ateliers, essentiellement auprès de centres d'hébergement d'urgence, d'associations et au sein des Maisons des 1 000 premiers jours.

L'association « Stop VEO – Enfance sans violences » pour le projet intitulé « Violences éducatives ordinaires : prévenir, sensibiliser, accompagner ». L'association est engagée dans la lutte contre les violences éducatives ordinaires (VEO) : violences physiques, psychologiques ou verbales exercées envers les enfants à titre éducatif (corrections, punitions). L'association Stop VEO propose trois types d'actions à destination des parents (et des professionnels de l'enfance, du médical et du médico-social). Les conférences sensibilisent et suscitent une prise de conscience sur les conséquences de ces violences sur le développement de l'enfant et sur le lien parent-enfant ; elles apportent des clés pour agir autrement, en se fondant sur le respect des droits de l'enfant. Les ateliers d'aide à la parentalité permettent de libérer la parole : à l'aide d'outils ludiques, les parents sont invités à développer des méthodes de parentalité non-violente qui leur conviennent et qu'ils pourront reproduire. Enfin, l'association participe à des forums à destination des parents, en tenant un stand avec de la documentation adaptée.

En 2025, l'association a mené 26 actions (1 conférence sur les violences éducatives ordinaires, 13 ateliers « être parent par tous les temps », 6 cafés des parents et 6 stands d'information). L'action a touché 310 bénéficiaires.

Compte tenu de l'intérêt que présentent les actions menées par ces associations pour les familles des territoires concernés, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à verser des subventions d'un montant global de 100 150 € au titre de l'année 2026, selon la répartition suivante :

- Association « Mosaïques 9 » : 1 150 €
- Association « Les Pâtes au Beurre – association en faveur de la recherche, la promotion et la prévention de la santé psychique » : 10 000 €
- Association École des Parents et des éducateurs d'Île-de-France : 75 000 €
- Association « Papoto – Parentalité Pour Tous » : 4 000 €
- Association « Stop VEO – Enfance sans violences » : 10 000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

Le Maire de Paris